

L'HÉMICYCLE DU SÉNAT ET SA COUPOLE : L'HISTOIRE RETROUVÉE DE SES COULEURS

| SOPHIE WITTEMANS, EMMANUELLE JOB & ELKE OTTEN



Photo de la salle des séances ou hémicycle du Sénat de Belgique
(© Sénat de Belgique)



La coupole du Sénat de Belgique
(montage de photos)
(© IRPA-KIK Bruxelles)

L'hémicycle du Sénat, construit vers 1850, a subi des transformations et plusieurs opérations de (re)mise en couleur et de nettoyage. La dernière a eu lieu il y a 50 ans environ. Depuis, la poussière s'est accumulée sur la coupole, dont les dorures semblent s'être assombries au fil du temps. Quant aux tribunes, actuellement en mauvais état, elles ont reçu des surpeints de plus en plus ocre. Aujourd'hui, et en particulier en vue du bicentenaire de la Belgique, le Sénat souhaite profiter du nécessaire entretien de sa salle des séances pour lui redonner une harmonie chromatique.

En tant qu'institution fédérale, l'Institut royal du Patrimoine artistique est pour le Sénat un partenaire de choix dans ce projet pluridisciplinaire. En 2011, l'IRPA a ainsi réalisé une étude stratigraphique des peintures des murs des tribunes de l'hémicycle. En 2022, une partie de la coupole a été étudiée à son tour. L'ensemble de la salle a également fait l'objet d'une recherche au niveau de l'éclairage afin d'évaluer l'impact de la lumière sur le patrimoine artistique et d'établir des recommandations dans son utilisation au quotidien ⁽¹⁾.

En parallèle, avec l'aide des archivistes du Sénat, la conservatrice du Palais de la Nation a tenté de reconstituer l'évolution de la salle à partir de documents historiques et d'archives. Une évolution complexe, en plusieurs étapes, que les recherches et sondages sur le terrain de l'IRPA, ont confirmée. Cette évolution explique l'intention finale du Sénat par rapport à son hémicycle : l'idée n'est en effet pas de remonter au chromatisme initial des tribunes et du plafond de la salle, mais plutôt de lui redonner un certain éclat et surtout une fraîcheur qui lui font actuellement défaut et qui correspondraient *grosso modo* à son état de 1903.

ÉVOLUTION DES COULEURS DE LA SALLE DES SÉANCES DU SÉNAT : APPROCHE ARCHIVISTIQUE ET HISTORIQUE

État chromatique de 1849

En juin 1842, les sénateurs belges, qui se réunissaient dans un salon, commencent à réclamer au ministre des Travaux publics une deuxième salle en hémicycle au Palais de la Nation⁽²⁾. Ils lui imposent un architecte, Tilman-François Suys. Cet architecte néoclassique et néo-paladien fut l'architecte des rois Guillaume et Léopold I^{er}. En décembre 1843, le Sénat approuve le plan de la salle, hélas non retrouvé : même forme que l'hémicycle de la Chambre, mais de dimension plus réduite. Ce plan semi-circulaire sera conservé après une polémique sur la taille de la salle, qui se termine en juillet 1846⁽³⁾.

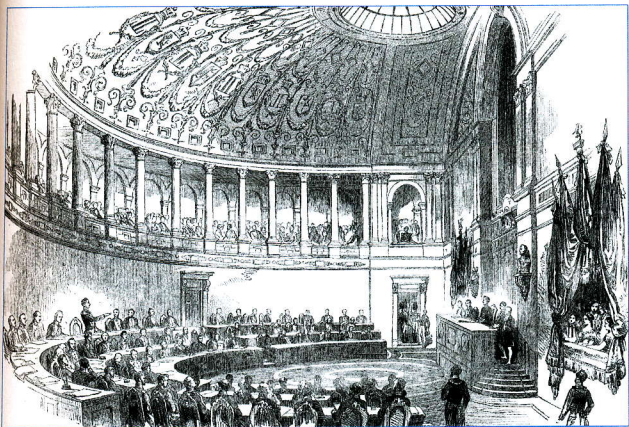
Au même moment, les sénateurs recommandent « à M. Suys d'être très sobre d'ornements intérieurs et de se renfermer dans une sévère simplicité »⁽⁴⁾. Les sculpteurs Léon-Ambroise Thélène et Philippe-Jacques Manduau se partageront les ornements de la coupole et des tribunes⁽⁵⁾. À la coupole, le programme décoratif montre l'unité du pays en présentant les blasons des provinces et le monogramme de Léopold I^{er}, entourés de rinceaux, de guirlandes de fruits à ruban et de laurier. Celui des tribunes comprend des chapiteaux corinthiens

pour colonnes et pilastres, des rosaces, des tors de lauriers. La soumission du peintre-décorateur Pensi prévoit d'appliquer au plafond plusieurs couches de blanc de céruse et un blanc crème final, ainsi que des marbrés et des vernis dans les tribunes⁽⁶⁾. À l'origine, l'aspect de la salle était donc néoclassique : « On se rappelle ce qu'était ce plafond, d'une blancheur uniforme. Il était d'un dessin fort élégant, mais les reliefs s'y perdaient dans un ensemble assez confus. Il le fallait examiner avec une grande attention pour en saisir les beautés : c'est à peine si l'on y distinguait les armes des neuf provinces », dira un journaliste en 1863⁽⁷⁾. Lors de sa mise en service en novembre 1849, la salle est considérée comme terminée : les questeurs sont remerciés d'avoir mené à bien le chantier et le budget des bâtiments civils de l'État belge (Travaux publics) acte explicitement la diminution des charges résultant de l'achèvement de la nouvelle salle du Sénat⁽⁸⁾. À l'avant, un lambris d'acajou portant les armoiries de la Belgique, entouré des bustes de Léopold I^{er} et de Louise, complète le décor avec le mobilier d'acajou, les fauteuils garnis de vert et un tapis de savonnerie cramoiisi et vert⁽⁹⁾. En 1853, un grand tableau néo-classique représentant « la Belgique fondant la monarchie » d'Édouard de Biefve sera encore placé à l'avant⁽¹⁰⁾.

État chromatique de 1863

Au mois d'août 1862, les sénateurs s'adressent au ministre de l'Intérieur Vandenpeereboom pour faire construire des tribunes spéciales pour les journalistes⁽¹¹⁾. Et tant qu'à faire, ils lui demandent de bien vouloir prendre en charge des travaux d'embellissement de la salle, un projet qui remonte à 1855⁽¹²⁾. Ceux-ci sont de deux ordres : on souhaite tout d'abord placer des panneaux en acajou, qui existaient probablement dans les plans initiaux de Suys, sur le pourtour de l'hémicycle, entrecoupés de peintures. Mais les questeurs ajoutent : « À cette occasion, nous pensons de faire peindre et décorer le reste de la salle et particulièrement le plafond. Ces travaux de peinture sont le complément en quelque sorte obligé du décor général de la salle ». En utilisant le « nous », ils expriment un désir, que Léon Suys [1823-1887], qui a pris la succession de son père en tant qu'architecte du Sénat, va soutenir, mais qui n'existait probablement pas dans le plan de son père. Car même si ce dernier avait pensé à doter « les armes des Provinces de leurs émaux », et peut-être à « revêtir le plafond blanc de brillantes couleurs et de riches dorures », comme l'affirment les questeurs, on n'en retrouve aucune trace dans les devis des années 1850, qui, de surcroît, ont été contresignés par son fils Léon⁽¹³⁾.

Mais en 1862, on est, depuis 1859, dans la période la plus riche en commandes civiles de peinture murale en Belgique : Leys décore la salle d'honneur de l'hôtel de ville d'Anvers, De Keyser l'escalier d'honneur du Musée des Beaux-Arts d'Anvers, Slingeneyer la salle du trône de l'ancien palais ducal à Bruxelles,



Gravure de la prestation de serment du futur roi Léopold II comme sénateur le 9 avril 1853

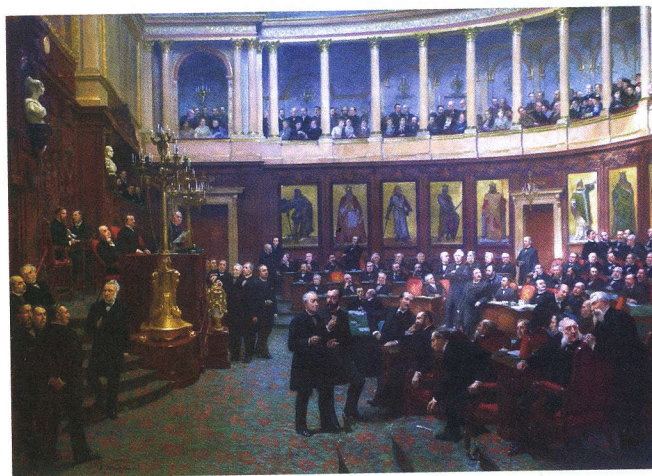
(The Illustrated London News, 16 avril 1853, p. 289)

Degroux et Guffens & Swerts l'aile orientale et la salle échevinale des halles d'Ypres, etc. ⁽¹⁴⁾.

Léon Suys fait donc le plan d'ensemble de la salle : en bas, le lambris en acajou, que Louis Gallait ornera de peintures entre 1873 et 1879, « magnifique ornementation, conduira le regard jusqu'à la galerie, dont la colonnade à chapiteaux dorés ira s'harmoniser dans les tons les plus riches avec la corniche qui court autour de toute la salle et qui ne formera plus qu'une ceinture d'or. Le plafond ajoutera à la splendeur de la décoration. [Ses détails, auparavant invisibles] ressortiront parfaitement sans nuire à l'effet du tout » ⁽¹⁵⁾.

Plutôt décorateur qu'architecte, Léon Suys est sensible à la surcharge décorative. Elle est bien présente dans son projet de monument à la gloire de Léopold II imaginé en 1866, ainsi qu'à la Bourse de commerce de Bruxelles, qu'il construira de 1868 à 1873. Une surcharge appréciée à l'époque, car elle « allie grandeur et fantaisie ». On dira en effet de la salle du Sénat qu'elle ne laisse « rien à désirer sous le rapport de la richesse et de l'harmonie. Il y a profusion de dorure et de couleurs, mais le tout se fond dans un ensemble qui laisse le regard satisfait ». Et que son plafond « est certainement la plus belle chose en ce genre que possédera la Belgique » ⁽¹⁶⁾.

Suys confie la réalisation de la décoration de la coupole à son ami Charle-Albert. Ce dernier travaille avec deux artisans doreurs, Pohlman et Dalck ⁽¹⁷⁾. Suys leur impose une dorure exécutée avec de « l'or premier titre », précise que les creux des ornements devront être dorés plutôt que peints, que les filets et moulures au plafond seront dorés en or mat, les ornements et armoiries à l'or fin. Il se réserve surtout le droit d'apporter encore des modifications aux peintures et de pousser le fini aussi loin qu'il le jugera convenable ⁽¹⁸⁾. Si en 1895, on se réjouira que « le temps a heureusement adouci l'éclat [de la] profusion de do-



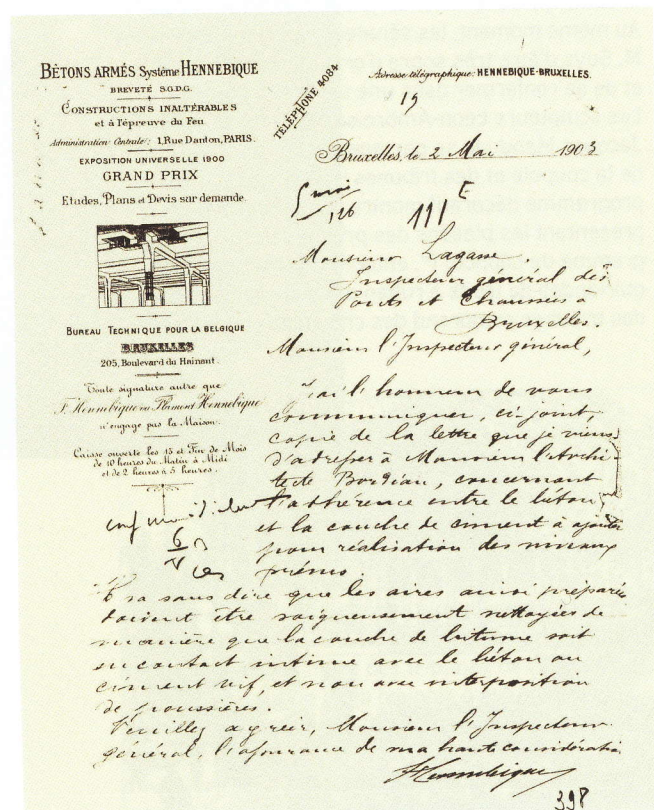
Ernest Blanc-Garin, *Séance au Sénat en 1880*, collection Sénat de Belgique (© IRPA-KIK Bruxelles)

tures » ⁽¹⁹⁾ de la salle, en 1863, personne ne conteste l'idée de peindre cette coupole aussi richement. Au contraire, ce faisant, les sénateurs placent le Sénat de Belgique sur un pied d'égalité avec le Sénat français, se démarquent définitivement de la Chambre des représentants et montrent leur modernité ! En 1869, un tapis de Smyrne sera placé, tandis que les fauteuils recevront leurs garnitures rouges au lion Belgique doré. Bien plus tard, en 1896, des grandes toiles de Jacques de Lalaing, aux tons sombres mais chauds, viendront remplacer la peinture néo-classique très froide d'Édouard de Biefve à l'avant de la salle ⁽²⁰⁾.

L'agrandissement de 1902-1903

À la fin du siècle, la salle est trop petite pour un nombre de sénateurs qui croît proportionnellement à la population belge. Après avoir usé d'expédients mobiliers ⁽²¹⁾, on se décide vers 1900 à l'agrandir. Le chantier sera confié à Gédéon Bordiau, qui à l'époque travaille également aux constructions du Cinquantenaire.

Le projet est audacieux : il s'agit d'agrandir la salle des séances en lui incorporant un couloir situé à l'avant de l'hémicycle. Le mur du perchoir est en quelque sorte « reculé » ou reconstruit plus loin. Aux extrémités de l'hémicycle, deux travées sont ajoutées sur toute la hauteur, tandis que la voûte



Courrier de l'entreprise Hennebique à l'inspecteur général des Ponts et Chaussées à Bruxelles, concernant le chantier du Sénat (AGR, TP/BC/PdN 70/398)



La salle en 1910
(© photo Service photographique du ministère des Travaux publics, 153/1119)

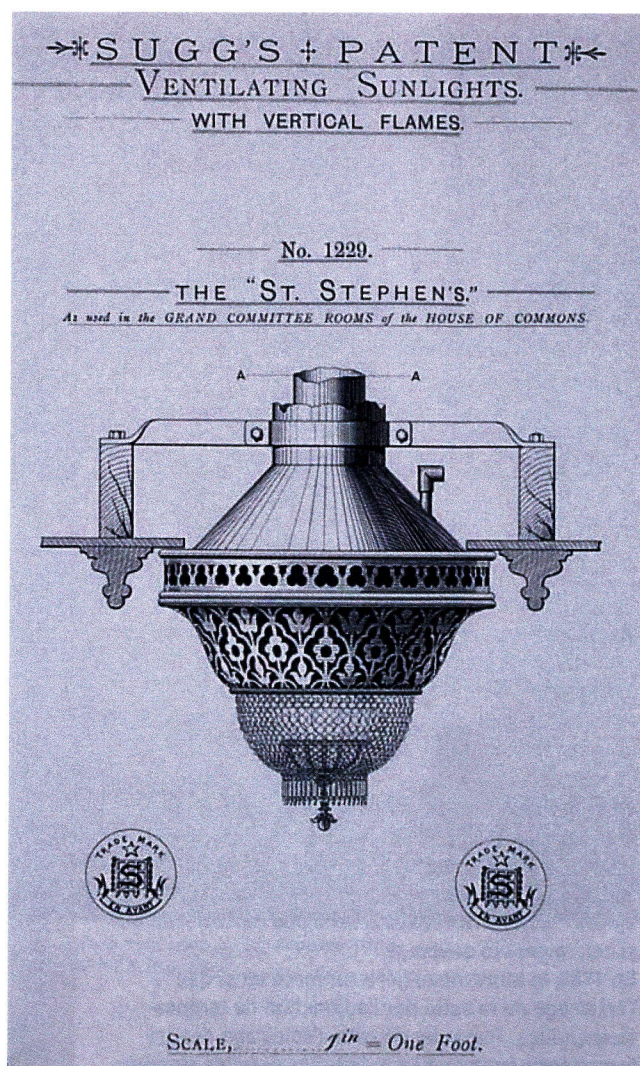
est prolongée. Pour gagner du temps, Bordiau fait appel à Hennebique, l'inventeur du béton armé, dont ce sera un des tout premiers chantiers de travaux publics en Belgique. Bordiau confiera la décoration des parties neuves de la coupole à des grands noms de l'époque, à savoir Georges Houtstont pour les ornements sculptés et Léon Cardon pour la dorure et la peinture ⁽²²⁾. Ils livreront un travail remarquable d'intégration visuelle, puisque lors de la remise en service de la salle, un journaliste s'exclamera qu'on ne distingue absolument pas l'ancienne de la nouvelle dorure ⁽²³⁾ !

Cette dernière intervention n'affecte pas vraiment le chromatisme de la salle, même si l'or y est encore plus présent qu'avant. Depuis 1903, les tribunes, usées par le passage du public, ont été repeintes à plusieurs reprises, et au fil du temps dans des teintes de plus en plus ocre et huileuses. La coupole, cependant, n'a pas été touchée ou très peu, même si on relève des opérations d'époussetage. Et qu'en 1968, les inscriptions seront rendues bilingues. Probablement qu'à cette occasion, quelques retouches ont été effectuées.

ÉVOLUTION ET IMPACT DE L'ÉCLAIRAGE

L'évolution de l'éclairage de la salle des séances depuis sa création a été marquée par d'importants progrès technologiques, qui ont amené des changements significatifs sur la perception des couleurs de la salle et de ses décorations au fil du temps. Lors de l'inauguration de la salle en 1849, les sénateurs se plaignent que Suys ait « oublié l'éclairage », le lanterneau se révélant probablement fort insuffisant ⁽²⁴⁾.

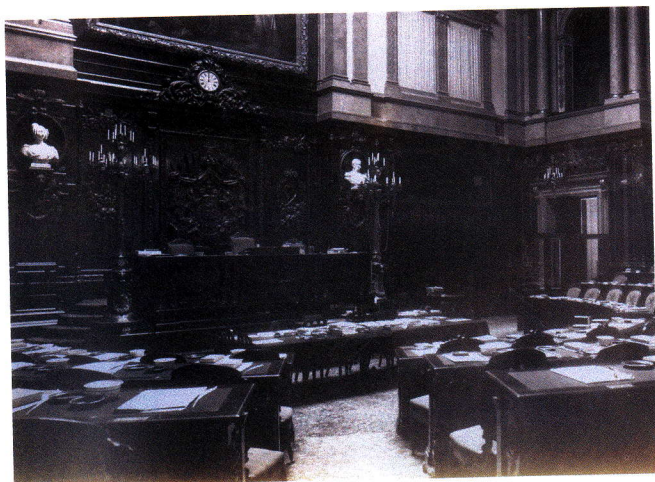
En 1863, lors du chantier de la décoration de la coupole, le lanterneau est reconstruit, ce que corrobore l'analyse stratigraphique des couches picturales à cet endroit, mais selon le cahier des charges, à l'identique par rapport à l'original ⁽²⁵⁾. Le Sénat se prépare cependant à accueillir l'éclairage au gaz ⁽²⁶⁾. Des supports d'éclairage sont commandés en 1864 : candélabres/torchères et girandoles, à double système (au gaz et à la bougie), pour la salle et les tribunes ⁽²⁷⁾. Entre 1863 et 1883, la salle est en outre



Dessin d'un *sun burner*, tel qu'utilisé au parlement anglais (<https://william-suggs.co.uk/lighting/ventilating-lamps/>)



Socle du *sun burner* toujours en place au Sénat
(© IRPA-KIK Bruxelles)



Détail des luminaires vers 1890
(© photo Service photographique du ministère des Travaux publics, archives du Palais royal)

équipée de quatre *sun burners* au gaz à 72 becs ⁽²⁸⁾. L'éclairage au gaz représentait à l'époque une avancée technologique majeure en termes de commodité d'utilisation, tout en offrant un éclairage plus régulier et plus puissant avec une lumière plus chaude ⁽²⁹⁾.

En 1894-1895, les candélabres, girandoles et *sun burners* de la salle sont électrifiés ⁽³⁰⁾. Lors des travaux d'agrandissement en 1902, un lustre électrique de type Louis XVI en bronze doré sera encore ajouté ⁽³¹⁾. Le lanterneau ne sera pas modifié, même si cela avait été envisagé ⁽³²⁾.

En 1959, le lanterneau sera renforcé ainsi que l'éclairage de la salle par l'adjonction de lampes suspendues. Par suite de cela, l'éclairage des tribunes sera également modifié, afin qu'elles n'apparaissent pas plus sombres ⁽³³⁾.

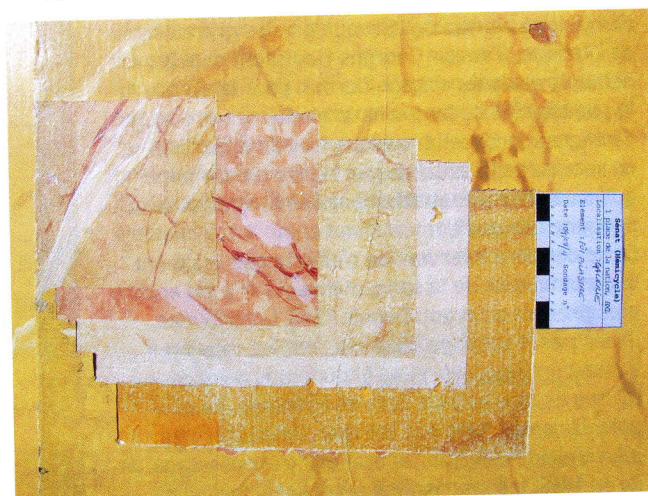
Aujourd'hui, on recense différents types de source de lumière : lampes fluorescentes, spots incandescents, girandoles, appliques, lumière du jour et éclairage d'ambiance par le lanterneau. Ces sources lumineuses peuvent se moduler et donner un éclairage plus ou moins intense, en fonction de l'utilisation de la salle.

ÉTUDES DES FINITIONS

En 2011, la Cellule décors des monuments de l'IRPA avait déjà entrepris des travaux de recherche relatifs aux finitions des tribunes ⁽³⁴⁾. L'objectif principal de ces études ciblait une remise en peinture, en raison de l'existence de zones écaillées et de dégradations causées par d'anciennes infiltrations d'eau. Des sondages ponctuels fournissaient des indications sur la succession et le nombre d'interventions appliquées depuis l'origine, hélas non datables au moyen des archives. En effet, des variations de faux-marbres dans les tonalités de couleur allant vers des nuances plus ocre, étaient identifiées sur la plupart des éléments constitutifs tels que les colonnes et les pilastres. Sur d'autres éléments comme les champs d'entablement, les dessus de portes et les plafonds, on retrouvait plutôt des motifs au pochoir sous-jacents. Certaines parties montraient en revanche de nouveaux enduits.



Vue d'ensemble de la coupole et des tribunes
(© IRPA-KIK Bruxelles)



Succession de faux-marbre depuis l'origine – tribunes
(© IRPA-KIK Bruxelles)

Le projet d'étude de la coupole avait à l'époque déjà été abordé. Il était impératif de l'étudier pour pouvoir envisager une politique de restauration globale, pour l'ensemble de la salle.

Lors du lancement de la deuxième phase d'étude en 2022, deux zones « stratégiques » ont été identifiées de manière concertée pour y placer des échafaudages (tours) : la partie centrale de la salle (lanterneau) et une zone susceptible de correspondre à une transition entre la partie dite Suys originale et celle de Bordiau ajoutée en 1902-1903 ⁽³⁵⁾.

État actuel visible de la coupole

L'ensemble du plafond de la coupole comporte une majorité d'éléments dorés. On observe une répartition rationnelle de trois couleurs à ce niveau : or rouge, or jaune et or vert. Toutes les représentations de feuillages (chêne et laurier) sont en or vert, tandis que les encadrements et moulures de section carrée semblent être en or jaune et que les culots



Détail dorures
(© IRPA-KIK Bruxelles)



Vue d'une travée depuis l'échafaudage
(© IRPA-KIK Bruxelles)



Décor entablement
(© IRPA-KIK Bruxelles)

d'acanthé et autres petits détails, comme les boules de laurier, sont en finition « or rouge » ⁽³⁶⁾.

Une finition peinte grise pour le fond jusqu'à l'entablement est présente ainsi que des rehauts colorés ponctuels, des toiles peintes marouflées et des décors répétitifs peints au pochoir sur enduit. L'entablement présente principalement des finitions dorées sur mixtion jaune et des frises de motifs répétitifs sur toile marouflée et sur enduit. Ces décors sont peu perceptibles depuis la salle.

Étude des matériaux

L'intervention de dorure menée par Charle-Albert en 1863 avait longtemps été interprétée comme une finalisation d'un état laissé inachevé depuis 1849. Néanmoins, des découvertes archivistiques récentes ont fortement remanié nos conclusions quant à l'interprétation des couches sous-jacentes à la dorure. Désormais, ces couches sont considérées comme des finitions plutôt que de simples couches d'attente. Ces finitions révèlent une palette de nuances allant du blanc crème au rose ou à l'ocre pâle, et certaines d'entre elles portent des traces d'encrassement.

Au niveau de la campagne d'agrandissement de 1903 et des ajouts de décors s'intégrant parfaitement à l'ensemble existant, les observations macroscopiques et microscopiques mettent en lumière des détails subtils liés à la mise en œuvre d'éléments décoratifs, notamment les toiles



Cartouche de la coupole
(© IRPA-KIK Bruxelles)

marouflées à motifs répétitifs, ainsi que des rehauts de couleur spécifiques au niveau de l'entablement. Ceux-ci fournissent des indices potentiels de reprises ou d'interventions antérieures. Même en ce qui concerne les cartouches modifiés dans les années 1968, l'intervention d'intégration demeure presque imperceptible.

Analyses en laboratoire

Dans les articles de presse de l'époque, l'intervention de Bordiau de 1902-1903 avait été particulièrement mise en avant, vantant l'homogénéité obtenue dans l'ensemble. Les coupes stratigraphiques comparatives des dorures de 1863-1864 et de celles des travées ajoutées en 1902-1903 montrent tout d'abord que l'agrandissement de l'hémicycle n'a pas conduit à une remise en peinture et dorure de la partie ancienne ni de la zone de jonction. En effet, aussi bien dans la partie 1863-1864 que dans celle 1902-1903, on n'observe qu'une seule et unique dorure⁽³⁷⁾. Les coupes stratigraphiques et particulièrement le mapping des éléments montrent aussi très clairement la différence de constitution et composition des couches préparatoires : dans la partie ancienne, la couche inférieure est en sulfate de plomb, suivie d'une épaisse couche de



Vue en coupe avec lumière polarisée, dorure verte 1902, travée 2
(© IRPA-KIK Bruxelles)

blanc de zinc, sur laquelle est appliquée la mixtion de la dorure. En 1902, la base est constituée d'un mélange de carbonate et sulfate de calcium (chaux/craie et plâtre ?), surmontée d'une couche de blanc de plomb, suivie d'une mixtion chargée de baryte et de blanc de plomb⁽³⁸⁾.

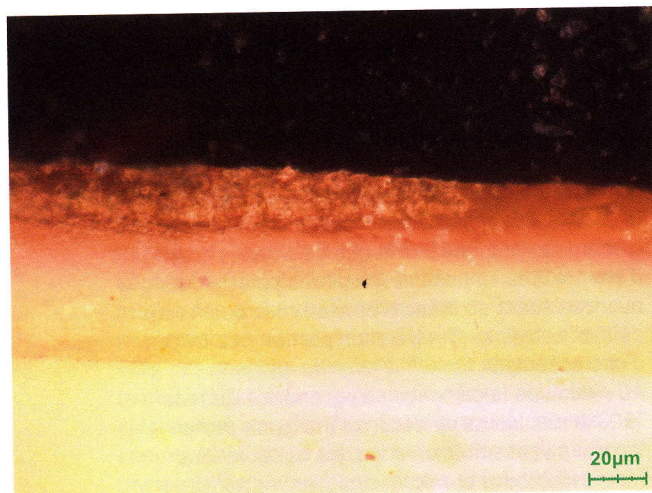
CONCLUSIONS

Les informations des archives du Sénat et du ministère des Travaux publics éclairent les données recueillies lors de l'étude stratigraphique des finitions décoratives. Complétées par les analyses en laboratoire, l'ensemble de ces sources permet de comprendre les phases successives de la décoration de la coupole et de l'hémicycle du Sénat. Les recherches en archives ont été poursuivies après les investigations in situ, permettant notamment de donner plus de précisions sur les changements et les progrès technologiques liés à l'éclairage. Ce dernier offre aujourd'hui une lumière probablement bien différente par rapport à celle que produisait l'éclairage au gaz.

Concernant les finitions actuelles de la coupole, celles-ci se composent principalement de dorures à trois tons, de peintures décoratives sur enduit et de peintures décoratives sur toile marouflée. L'état actuellement visible est en grande partie contemporain de l'importante campagne d'agrandissement de l'hémicycle en 1902-1903. Les éléments décoratifs ajoutés à ce moment s'harmonisent parfaitement à l'état existant, comme en témoignent les études stratigraphiques. Cependant, les dorures apparaissent aujourd'hui assombries par un encrassement important généralisé. Elles sont en outre peu valorisées par l'éclairage existant.

En complément des investigations matérielles, les études préliminaires de l'IRPA ont également permis la réalisation d'une évaluation globale de l'état de conservation du décor ainsi que des recommandations concernant la lumière et les risques pour les œuvres en place selon l'utilisation de la salle.

L'ensemble des recherches menées au sein de l'hémicycle du Sénat et sur sa coupole par l'Institut royal du Patrimoine artistique pose les bases



Vue en coupe avec lumière polarisée, dorure verte 1863, travée 3
(© IRPA-KIK Bruxelles)

essentielles pour le projet de restauration à venir. Ce dernier pourrait rendre à l'hémicycle du Sénat ses couleurs du début du XX^e siècle.

Sophie Wittemans est historienne de l'art et philosophe de formation. Elle est actuellement conservatrice du patrimoine artistique du Palais de la Nation (Sénat et Chambre des représentants). Emmanuelle Job est conservatrice-restauratrice de peintures de chevalet. Elle est actuellement responsable de la cellule Décors des Monuments à l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA). Elke Otten est historienne et conservatrice-restauratrice de métaux. Elle est actuellement collaboratrice scientifique dans la Cellule de conservation préventive à l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA).

NOTES

- (1) Équipe IRPA 2011 : Anne-Sophie Augustyniak, Emmanuelle Job. Équipe IRPA 2022-2023 : Emmanuelle Job, Wivine Wailliez, Shanna Caboz Cabeleira, Elke Otten, Leen Wouters, Hervé Pigeolet, Saïd Amrani, Laura Debry, Pascale Wéry.
- (2) La première mention d'une nouvelle salle pour le Sénat remonte à la séance plénière du 25 juin 1842.
- (3) Sénat de Belgique (SdB), *Rapport de la première Commission chargée d'examiner les plans pour la construction d'une Salle pour les Séances du Sénat*, 21 décembre 1843 (n° 163, imprimé pour la séance du 12 juin 1846).
- (4) *Journal de Bruxelles & L'Indépendance belge*, 16 juillet 1846. SdB, *Rapport de la Seconde Commission chargée d'examiner les plans pour la construction d'une nouvelle salle destinée aux séances du Sénat*, 12 juin 1846 (n° 164).
- (5) AGR, ministère des Travaux publics, Administration des Ponts et Chaussées, Bâtiments civils, Palais de la Nation (TP/BC/PdN) : 70/754 (Thélène), 70/758 (Mandua), 70/764 (Suys) en novembre 1848.
- (6) TP/BC/PdN, 70/784 (Pensi), novembre 1847.
- (7) *L'Indépendance belge*, 4 octobre 1863.
- (8) SdB, séance plénière du 26 décembre 1849. *Journal de Bruxelles*, 27 novembre 1849 pour la discussion budgétaire.
- (9) Archives du Sénat de Belgique (ASdB), registre Mobilier, prix d'achats 1831-1914, rubrique T, tapis acquis en 1849 à Tournai.
- (10) ASdB, patrimoine artistique, dossier œuvres disparues, De Biefve.
- (11) TP/BC/PdN 67/191.
- (12) OGONOVSKY-STEFFENS Judith, *La peinture monumentale d'histoire dans les édifices civils en Belgique (1830-1914)*, Classe royale des Beaux-Arts, Académie royale de Belgique, Bruxelles, 1999, p. 175 ; *Annales parlementaires*, 1855, p. 108.
- (13) TP/BC/PdN 67/183 : lettre du Sénat au ministre des TP du 3 octobre 1862. L'arrêté ministériel du 15 novembre 1845 nomme Léon Suys à la direction des travaux de la salle du Sénat, son père (né en 1783) en est l'architecte principal. Léon signe les documents sans encore affirmer son prénom, à quelques exceptions près, dont le devis estimatif des travaux du 15 mai 1845 (TP/BC/PdN 70/832-833).
- (14) OGONOVSKY-STEFFENS, *op. cit.*, p. 195.
- (15) *L'Indépendance belge*, 9 novembre 1863.
- (16) *La Nouvelle Bourse*, in *Illustration européenne*, n° 33, 1872, p. 48 ; *L'Indépendance belge*, 9 & 11 novembre 1963.
- (17) G. Pohlmann et A. Dalk, « fabricants ornementistes et doreurs », rue de l'Hôpital à Bruxelles.
- (18) TP/BC/PdN 68/424 : annexe au Cahier des charges n° 84 de 1863 relatif aux divers travaux d'améliorations à exécuter à la salle des séances du Sénat, p. 4. L'intervention de Suys en cours de travaux est perceptible dans le relevé final qu'il effectue des travaux de Charle-Albert TP/BC/PdN 68/409 ; soumission de Charle-Albert 68/434 ; soumission de Pohlmann et Dalk 70/81.
- (19) V. M., *Notice descriptive des Locaux du Sénat, Extrait du Sénat belge en 1894-1898*, Bruxelles, 1897.
- (20) ASdB, PV de la réunion du Bureau du 27 avril 1869, registre Mobilier, prix d'achats 1831-1914, *op. cit.*
- (21) Des rangées de bancs et des fauteuils sont ajoutés, ensuite on rétrécit les fauteuils...
- (22) ASdB, Agrandissement de 1902. TP/BC/PdN 70/160-161, 71/176-178 et 181-2, 70/160-163.
- (23) *Le Soir*, 10 juillet 1903 : « La partie du plafond dont l'or datait de 1865 simplement lavé paraissait aussi neuf que celui qu'on a appliqué sur la partie nouvelle. »
- (24) *Annales du Sénat*, séance du 26 décembre 1849. SOMERHAUSEN Luc, *La décoration de la salle du Sénat*, in *Le Palais de la nation*, Bruxelles, 1982, p. 213 : « des défauts s'étaient manifestés dans l'éclairage et les Questeurs estimaient qu'il fallait y remédier d'urgence ».
- (25) *Idem*, p. 214. TP/BC/PdN, 68/469 à 472 : cette reconstruction est reprise dans une annexe du Cahier des charges, le 20 juillet 1863.
- (26) TP/BC/PdN, 68/385 : Bon de commande du 28 décembre 1863.
- (27) TP/BC/PdN, 68/552.
- (28) Les *sun burners* sont des appareils d'éclairage au gaz suspendus, utilisés surtout dans des grands espaces comme les théâtres, etc. Le mauvais fonctionnement de l'un de ceux-ci causera l'incendie de la Chambre de décembre 1883. SOMERHAUSEN, *op. cit.*, p. 236.
- (29) HEYMANS Vincent, *Éclairage et chauffage. La conquête du confort domestique*, in *Bruxelles Patrimoine*, 2020, 33 (printemps), p. 7-27. La composition spectrale de la lumière influence le rendu de couleur de l'environnement et des objets : les rayons violet, bleu et vert bleuâtre manquent à la lumière du gaz dont la résultante est jaune-orangée au lieu d'être blanche. ROQUE GEORGES, *Sources lumineuses : significations et couleurs*, (présentation), Journées d'étude. *Light on painting*, (éd. Adrien Lucca), Bruxelles, novembre 2020.
- (30) TP/BC/PdN, 69/477-479 et 483-484.

BEROEPSVERENIGING
VOOR CONSERVATORS-RESTAURATEURS VAN
KUNSTVOORWERPEN VZW



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
DE CONSERVATEURS-RESTAURATEURS
D'ŒUVRES D'ART ASBL

NIEUWE KIJK OP OUDE KLEUR IN DE CONSERVATIE-RESTAURATIE

NOUVEAU REGARD SUR LA COULEUR ANCIENNE EN CONSERVATION-RESTAURATION

Editor
Marjan Buyle

Postprints van de internationale studiedagen BRK-APROA / die Keure, 12
Postprints des journées d'étude internationales APROA- BRK / la Charte, 12



Met de steun van / Avec le soutien de la Fondation Périer-D'Ieteren



Brugge 2024

INHOUD / SOMMAIRE

- 6 | DAVID LAINÉ & NICO BROERS
INTRODUCTION BY THE PRESIDENTS OF THE BRK-APROA
- 8 | JEAN-JACQUES EZRATI
LIGNES DIRECTRICES POUR L'ÉCLAIRAGE D'UN ATELIER DE CONSERVATION-RESTAURATION
- 13 | LAURA DEBRY
INCOLORE VERSUS DÉCOLORÉ : LES OUTILS ET STRATÉGIES PRÉVENTIVES DE CONTRÔLE DE LA LUMIÈRE POUR LES MATÉRIAUX COLORÉS SENSIBLES
- 21 | CATHELINE PÉRIER-D'IETEREN & XENIA WASILEWSKI
LA FONDATION PÉRIER-D'IETEREN
- 24 | TATIANA GERSTEN
LE MANUSCRIT DES *BASSES DANSES* DE MARGUERITE D'AUTRICHE (KBR MS 9085) : L'ÉNIGME DE LA FABRICATION DU PARCHEMIN NOIR SUR LEQUEL MUSIQUE ET DANSE SCINTILLENENT D'OR ET D'ARGENT
- 35 | FRANZISKA BUNSE & URSULA HALLER
A CASE STUDY IN THE CONSERVATION OF CONTEMPORARY MONOCHROME MATTE PAINTINGS. METHYLCELLULOSE AS A RETOUCHING MEDIUM
- 42 | NATALIA ORTEGA SAEZ
VIJFTIG TINTEN ZWART: EEN ONDERZOEK NAAR DE RECONSTRUCTIE VAN ZWARTGEVERFD TEXTIEL
- 50 | KLAAS REMMEN
KLEUREN VAN METAAL: PATINA'S OP KOPERLEGERINGEN
- 57 | FRANCIS TOURNEUR & JACQUES VEREECKE
NUANCES DE NOIR, DE L'ANTHRACITE MAT AU POLI MIROIR : FINITIONS DES MARBRES ET RESTAURATION
- 65 | MARIE-CHRISTINE CLAES
L'UTILISATION DE PHOTOS ANCIENNES EN NOIR ET BLANC ET LE PROBLÈME DE L'ORTHOCHROMATISME
- 74 | JUDY DE ROY
KLEURACCENTEN OP MARMER EN ALBAST. KIK-STUDIES VAN MIDDELEEUWSE EN RENAISSANCISTISCHE BEELDHOUWWERKEN UIT DE LAGE LANDEN
- 83 | GAELLE SILVANT
LE MÉTAMÉRISME ET LA RÉINTÉGRATION CHROMATIQUE DES LACUNES : NOUVELLE APPORT DE LA FORMULATION DE COULEUR PAR ORDINATEUR POUR LA RETOUCHE DES FAÏENCES EN BLEU ET BLANC DE DELFT
- 91 | SASKIA WU, YU LEE, CHING-TAI WU, LI CHIH-CHENG & WU MU-HSUAN
THE DISCOLORATION OF THE POLYCHROME PAINTED DOOR PANELS AT THE LONGSHAN TEMPLE IN LUKANG, TAIWAN

- 102 | SOPHIE WITTEMANS, EMMANUELLE JOB & ELKE OTTEN
L'HÉMICYCLE DU SÉNAT ET SA COUPOLE : L'HISTOIRE RETROUVÉE DE SES COULEURS
- 111 | ANN VERDONCK & MARJOLEIN DECEUNINCK
HET EXUBERANTE DECOR VAN DE GENTSE OPERA : *"UN PALAIS DES MILLE ET UNE NUITS"*
- 121 | SOFIA HENNEN, PEDRO DE CAMPOS, MARCIA RIZZUTTO, ELIZABETH KAJIYA, ALINE ASSUMPÇÃO, MARIA TEREZA DANTAS MOURA, FLORENCE WHITE DE VERA & FÁBIO LUCHIARI
THE USE OF PIGMENTS AND THE IMPORTANCE OF COLOUR IN CANDIDO PORTINARI'S WORK. THE PARTICULAR CASE OF THE *RETIRANTES* PAINTINGS AT THE SÃO PAULO MUSEUM OF ART
- 134 | GUIDO STEGEN
LICHT, KLEUR EN VORM IN BLOEMENWERF EN LA NOUVELLE MAISON VAN HENRI VAN DE VELDE
- 141 | PRIX APROA-BRK PRIJS 2023
NORMAN VERSCHUEREN
CONSERVATION AND PHOTOMECHANICS. STUDY OF THE MECHANICAL BEHAVIOUR OF A PANEL PAINTING UNDER THE CONSTRAINTS OF ITS CRADLE
- 147 | CAMILLE DE CLERCQ
CONCLUSIES / CONCLUSIONS
- 151 | LIJST SPREKERS / LISTE DES INTERVENANTS
- 152 | COLOFON / COLOPHON